

**Le 14 septembre 2018 à 20 heures 30**, les membres du Conseil municipal de la Ville du Kremlin-Bicêtre se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. NICOLLE, Maire, pour y tenir la séance à laquelle ils ont été convoqués, individuellement et par écrit, le 6 septembre 2018.

Membres présents :

M. NICOLLE, M. BANBUCK, Mme ETIENNE-EL MALKI (départ à 21 h 28), M. TRAORÉ (départ à 21h28), Mme SOUGMI, Mme ALESSANDRINI, M. CHAPPELLIER, Mme BENBELKACEM (départ à 21h30), M. ROUSSEL, M. GIRIER, Mme POISAT, Mme BASSEZ (départ à 21 h28), M. PIARD (départ à 21 h 30), Mme MATHONNAT (départ à 21 h 28), Mme RAFFAELLI, M. PETIT, Mme BOYAU, Mme MERSALI-LALOUPO (départ à 21 h 28), M. LAURENT (départ à 21 h 30), Mme LATEB, M. GIBLIN (départ à 21 h 30), M. ROUSSEAU (départ à 21 h 30), M. HASSANI, M. AUBAGUE (départ à 21 h 30), Mme BOUCHER, M. REISSER, Mme LOEMBÉ, Mme KHABBAZ (départ à 21 h 30).

Membres représentés :

M. VOT par Mme MERSALI-LALOUPO, M. GUILLAUD-BATAILLE par M. TRAORÉ, Mme AMOURA par M. CHAPPELLIER, M. LOISON-ROBERT par Mme ALESSANDRINI, M. WEBER-GUILLOUET par M. REISSER, Mme CHIBOUB par M. AUBAGUE, Mme MORGANT par Mme KHABBAZ

Secrétaire de séance :

Mme BOUCHER

*Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer.*

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Conformément à l'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, je constate que le quorum est atteint. Je vous donne lecture de l'ordre du jour du Conseil municipal : approbation des procès-verbaux des dernières séances, information sur l'avis de la Chambre régionale des comptes sur le compte administratif de la Ville du Kremlin-Bicêtre, élection des maires adjoints et approbation du compte rendu des actes.

Nous passons à l'approbation des procès-verbaux des Conseils municipaux du 28 juin, du 30 juin et du 6 juillet. Y a-t-il des remarques ? Il n'y en a pas. Je mets aux voix.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Les trois procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Il convient de désigner un secrétaire de séance. Il est proposé la candidature de Cécile Boucher. Nous passons au vote.

Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstentions : 0

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Cécile Boucher est donc élue secrétaire de séance.

Je vous donne les informations concernant les modifications des groupes intervenues pendant la période estivale :

— Le 12 septembre, j'ai reçu un courrier de Mme Loembé m'informant de sa démission du Groupe Divers Droite. Elle a rejoint le Groupe KB En Avant.

— Par courrier du 13 septembre, Mme Étienne-El Malki m'a informé qu'elle prenait la présidence du Groupe PS. Mme Mathonnat est la vice-présidente de ce groupe.

— Par courrier du 14 septembre, Mme Boyau m'a informé de sa démission du Groupe PS. Elle a rejoint le Groupe UDE.

- M. Girier m’a informé par courrier du 14 septembre de la création du Groupe Les Élus Sociaux et Solidaires dont il est le président. M. Petit a rejoint ce groupe.
- M. Weber-Guillouet m’a informé le 14 septembre qu’il siégerait au sein du Conseil municipal en tant que non-inscrit.
- Enfin, M. Reisser m’a également informé le 14 septembre qu’il rejoignait le Groupe KB En Avant.

À la suite de ces modifications, je vous donne la composition des différents groupes du Conseil municipal :

- Le Groupe Kremlin-Bicêtre en Avant, PRG et Apparenté : Jean-Marc Nicolle, Zohra Sougmi, Rose Alessandrini, Didier Roussel, Carole Poisat, Ghania Lateb, Monique Raffaëlli, Cécile Boucher, Ludwig Loison-Robert, Rose-Marie Loembé, Pascal Reisser et son président Jean-François Banbuck.
- Le Groupe des Élus Socialistes du Kremlin-Bicêtre : Geneviève Étienne-El Malki (présidente), Paule Mathonnat (vice-présidente).
- Le Groupe UDE, Union des Démocrates et des Écologistes : Bernard Chappellier (président), Lina Boyau et Léna Amoura (vice-présidente).
- Le Groupe Communistes et Citoyens Membre du Front de Gauche : Ghislaine Bassez, Fabien Guillaud-Bataille, Ibrahima Traoré, Didier Vot. Ce groupe est présidé par Nadia Mersali-Laloupo.
- Le Groupe Modem et Centristes : Bernard Aubague (président), Nadia Chiboub (vice-présidente).
- Le Groupe Divers Droite Opposition Municipale au Kremlin-Bicêtre : Colette Khabbaz (présidente), Léa Morgant (vice-présidente).
- Le Groupe Citoyens ! : Vincent Rousseau (président), Sarah Benbelkacem (vice-présidente).
- Le Groupe Élus Sociaux et Solidaires : Laurent Girier (président), Jean-Pierre Petit.
- Élus non-inscrits : Jérôme Giblin, Jean-Luc Laurent, Estéban Piard, Arnaud Weber-Guillouet, Saïd Hassani.

Depuis le dernier Conseil municipal, les faits marquants sont les suivants :

- Le 11 septembre 2018, j’ai réceptionné la démission de Paule Mathonnat de sa délégation de conseillère municipale déléguée. J’ai donc pris l’arrêté de fin de cette délégation.
- Estéban Piard, 12<sup>e</sup> adjoint au Maire dans l’ordre du tableau des adjoints depuis le 16 janvier 2016, a présenté sa démission desdites fonctions à M. le préfet du Val-de-Marne par courrier du 10 juillet 2018. La démission a été acceptée par courrier du 18 juillet 2018 et réceptionnée en Mairie le 23 juillet 2018. Estéban Piard continuera à siéger au sein du Conseil municipal en tant que conseiller municipal. À la suite de l’acceptation du préfet de cette démission et conformément à l’article L 2122-14 du CGCT qui dispose que, lorsque l’élection du maire ou des adjoints est annulée ou que, pour toute autre cause, le maire ou les adjoints ont cessé leur fonction, le Conseil est convoqué pour procéder au remplacement dans le délai de quinzaine. Étant donné la période estivale et les congés de chacun, le préfet a accordé un délai supplémentaire à la Ville du Kremlin-Bicêtre pour organiser un Conseil d’élection d’adjoints dans la première quinzaine de septembre.
- J’ai reçu également pendant l’été l’acceptation du préfet du Val-de-Marne des démissions d’Ibrahima Traoré (3<sup>e</sup> adjoint au maire dans l’ordre du tableau des adjoints depuis le 16 janvier 2016), Ghislaine Bassez (11<sup>e</sup> adjointe au maire dans l’ordre du tableau des adjoints depuis le 16 janvier 2016). Ces démissions, envoyées à M. le préfet du Val-de-Marne le 22 juin 2018, ont été acceptées par courrier du 26 juin 2018 et réceptionnées en Mairie le 27 août 2018. Ibrahima Traoré et Ghislaine Bassez continueront à siéger au sein du Conseil municipal en tant que conseillers municipaux.
- J’ai reçu également l’acceptation du préfet du Val-de-Marne des démissions de Geneviève Étienne-El Malki (2<sup>e</sup> adjointe au maire dans l’ordre du tableau des adjoints depuis le 16 janvier 2016), Sarah Benbelkacem (7<sup>e</sup> adjointe au maire dans l’ordre du tableau des adjoints depuis le 16 janvier 2016). Ces démissions, envoyées à M. le préfet du Val-de-Marne le 10 et 11 septembre 2018, ont été acceptées par le préfet par courrier du 14 septembre 2018 et réceptionnées en Mairie le jour même. Geneviève Étienne-El Malki et Sarah Benbelkacem continueront à siéger au sein du Conseil municipal en tant que conseillères municipales.

<p><b>POINT D’INFORMATION : AVIS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DE LA VILLE DU KREMLIN-BICETRE</b></p>
---

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Je vous donne lecture de la lettre que j’ai reçue le 9 août 2018 :

« Monsieur le Maire, J’ai l’honneur de vous notifier l’avis n° A 24 rendu le 7 août 2018 par la Chambre régionale des comptes d’Île-de-France en application des articles L 232-1 et R 232-1 du Code des juridictions financières et de

l'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales. La Chambre constate que le projet de compte administratif de l'exercice 2017 de la commune du Kremlin-Bicêtre est conforme aux comptes de gestion du comptable. En conséquence, le compte administratif rejeté est validé par la liquidation des dotations de l'État et des prélèvements à effectuer visés au 3<sup>e</sup> alinéa de l'article L 1612-12 du Code général des collectivités territoriales.

« En application des dispositions de l'article L 1612-19 du Code général des collectivités territoriales, le présent avis doit être porté à la connaissance de votre assemblée délibérante dès sa plus proche réunion. Vous voudrez bien informer le greffe de la Chambre de la date à laquelle cette réunion interviendra et ce, dès sa convocation.

« Je vous informe par ailleurs que cet avis doit faire l'objet, par vos soins, d'une publicité immédiate, sans attendre cette réunion, par affichage ou insertion dans un bulletin officiel.

« Je vous prie, Monsieur le Maire, d'agrèer... »

Nous avons donc eu connaissance de cet avis que je devais communiquer au Conseil municipal. Nous passons au point suivant de l'ordre du jour.

## **N° 2018-060 A - DETERMINATION DU RANG DES NOUVEAUX ADJOINTS ELUS**

### **Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Pour rappel, le Conseil municipal de la Ville du Kremlin-Bicêtre, par délibération du 16 janvier 2016, a fixé à 12 le nombre des adjoints au maire de la commune, dont 2 adjoints chargés de quartiers. À la suite de ces démissions, je vous invite à procéder à l'élection des adjoints à bulletins secrets en application des articles L 2122-15, L 2122-4, L 2122-7-2, L 2122-10 du CGCT que je vais vous lire :

— Article L 2122-15 : « La démission du maire ou d'un adjoint est adressée au représentant de l'État dans le département. Elle est définitive à partir de son acceptation par le représentant de l'État dans le département ou, à défaut de cette acceptation, un mois après un nouvel envoi de la démission constatée par lettre recommandée. »

— Article L 2122-4 : « Le conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret. »

— Article L 2122-7-2 : « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

— Article L 2122-10 : « Le maire et les adjoints sont élus pour la même durée que le conseil municipal. Toutefois, dans les communes de 1 000 habitants et plus, le mandat du maire et des adjoints prend fin de plein droit lorsque la juridiction administrative, par une décision devenue définitive, a rectifié les résultats de l'élection des conseillers municipaux de telle sorte que la majorité des sièges a été attribuée à une liste autre que celle qui avait bénéficié de cette attribution lors de la proclamation des résultats à l'issue du scrutin. Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un nouvel adjoint, le conseil municipal peut décider qu'il occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant. »

Comme convenu lors de la conférence des présidents de groupe, je vais donc procéder à un premier vote. Conformément aux dispositions de l'article L 2122-10, que je viens de vous lire, je vous propose que les adjoints nouvellement élus prennent place dans l'ordre du tableau au même rang que les adjoints démissionnaires. Si vous en êtes d'accord, je vous propose un vote à main levée. Quelqu'un s'oppose-t-il à ce vote à main levée ? Non. Je mets aux voix.

### Résultat du vote

Votants : 35

Pour : 19

Ne prennent pas part au vote : 16 (*Geneviève Étienne-El Malki, Paule Mathonnat, Ghislaine Bassez, Fabien Guillaud-Bataille, Nadia Mersali-Laloupo, Ibrahima Traoré, Didier Vot, Colette Khabbaz, Léa Morgant, Bernard Aubague, Nadia Chiboub, Jérôme Giblin, Jean-Luc Laurent, Esteban Piard, Vincent Rousseau, Sarah Benbelkacem*)

Abstentions : 0

### **Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Le rapport est approuvé. Nous allons procéder à l'élection des adjoints. Je demande aux différents groupes s'il y a des listes candidates.

**Jean-François BANBUCK, Maire adjoint chargé des questions relatives aux affaires générales, à l'aménagement et à l'urbanisme (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, PRG et Apparentés)**

Monsieur le Maire, mesdames, messieurs, il y a bien cinq postes vacants (2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>). Au nom de la majorité municipale, je propose respectivement, pour pourvoir ces cinq postes, les noms de Bernard Chappellier, Laurent Girier, Rose-Marie Loembé, Pascal Reisser et Lina Boyau.

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Y a-t-il d'autres candidatures ? Non. Je propose que les listes soient déposées sur table. Madame Mersali, vous avez la parole.

**Nadia MERSALI-LALOUPO (Groupe Communistes et Citoyens membre du Front de Gauche)**

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames, messieurs, nous nous retrouvons ce soir, après deux mois, dans cette salle du Conseil municipal. Ce Conseil a été une fois de plus convoqué dans l'urgence. Les présidents des groupes du Conseil n'ont pas été consultés sur la date, comme il est de coutume entre nous ici. Nous le déplorons, mais nous n'allons pas épiloguer.

Nous avons pu lire dans la presse et les réseaux sociaux, entendre les rumeurs dans la ville, que vous auriez mis à profit cet été pour aller à la pêche... la pêche aux conseillers municipaux, qui n'est pas, comme d'autres pêches, soumise à réglementation. Selon la rumeur, vous auriez donc trouvé une majorité. Et vous vous apprêtez ce soir à faire élire de nouveaux adjoints au maire pour remplacer ceux qui ont préféré démissionner plutôt que de continuer à travailler dans des conditions qu'ils ont jugées incompatibles avec leur engagement de 2014. Après mes collègues de groupe, Ghislaine Bassez et Ibrahima Traoré, ce sont Estéban Piard, puis Sarah Benbelkacem et, enfin, Geneviève El Malki qui ont démissionné de leur poste d'adjoint au Maire. Il faut y ajouter ceux qui ont renoncé à être conseillers délégués : Jérôme Giblin en premier lieu, suivi de Didier Vot, Vincent Rousseau et Paule Mathonnat. Quant à votre prédécesseur, vous vous en êtes chargé personnellement en lui retirant sa délégation.

Au final, ce sont donc au moins 10 des 19 élus à qui vous aviez confié des délégations lors de votre élection en 2016 qui vous ont dit sur tous les tons et chacun à sa manière que nous ne pouvions continuer comme si de rien n'était. Je ne reviens pas ce soir sur les raisons qui nous ont amenés à prendre cette décision difficile, d'abord parce qu'il existe, parmi les démissionnaires, des nuances d'appréciation et d'expression. Face à vous, il n'y a pas de bloc ou de complot, ni de conjuration ; il y a des individus aux sensibilités différentes, parfois en groupes, en partis, parfois en non-inscrits, qui se parlent mais qui n'échafaudent pas de plans mystérieux pour une prise de pouvoir ou que sais-je encore.

Pour notre part, depuis le début de la crise ouverte, à la suite de votre mise en examen, nous avons fait preuve de mesure et de respect pour les individus, pour les institutions, pour notre assemblée et pour les Kremlinoises et Kremlinois. Nous nous y tiendrons ce soir encore, malgré la colère et l'écœurement que soulève en nous la situation. Nous savons que de nombreux habitants de notre ville partagent ce sentiment. Nous savons aussi que certains seront, dans le même temps, un peu soulagés que cesse l'insécurité face à l'avenir si, toutefois, la pêche a été aussi bonne qu'annoncée dans la presse et dans les rues de notre ville.

Nous ne ferons ce soir que trois choses. La première est une mise en garde. Si vous avez effectivement recomposé une majorité de 18 votes, c'est fatalement que des élus venus des bancs de la droite vous ont rejoint. Peut-être certains seront-ils demain adjoints ou délégués. Cet assemblage est troublant et inquiétant. Des élus qui ont depuis quatre ans refusé de voter le budget, critiqué vertement et parfois violemment les services publics communaux, dénoncé le nombre d'agents pour les faire vivre, dénoncé aussi les dépenses publiques utiles et, notamment, sociales, critiqué votre plan d'urbanisme, le projet pour l'avenir que vous avez construit, ceux-là mêmes vous rejoindraient avec armes et bagages ? De deux choses l'une, ou ils renoncent ou vous reculez. Pire, c'est peut-être un peu les deux. Vous nous expliquerez peut-être que c'est sur les bases qui sont les vôtres que vous construisez et que rien n'a changé. Mais, de fait, votre majorité a changé de nature. Un esprit même non averti remarquerait qu'au final, l'assemblage opéré ressemble curieusement au périmètre d'un certain gouvernement et constaterait que ce n'est précisément pas une réussite pour le peuple ni pour la popularité dudit gouvernement. Quoi qu'il en soit, il n'y a plus de ligne claire aujourd'hui pour cette Ville. Vous nous direz peut-être qu'il s'agit de l'intérêt communal, opinion que vos nouvelles recrues étaient loin de partager quand elles étaient dans l'opposition de droite.

Pour notre part, nous avons la conviction que Le Kremlin-Bicêtre est une ville de gauche. Cela n'a pas toujours été vrai, mais ça l'est aujourd'hui. Nous en sommes convaincus. Sa population a besoin de politiques de gauche que nous

imaginons pour notre part plus ambitieuses qu'hier. Nous en avons débattu par le passé. Nous appelons d'ailleurs tous nos collègues de la majorité issue des urnes en 2014 à s'interroger, à décider s'ils veulent prendre part à l'aventure que vous proposez ou au travail que nous ambitionnons. Il est encore temps, même ce soir, même au dernier moment, tant nous mesurons la difficulté que représente une telle décision personnelle.

Nous voulons faire savoir une deuxième chose ce soir. Il s'agit de reformuler notre proposition. Malheureusement, le temps n'est plus où la question porte sur votre seule démission ou mise en retrait, monsieur le Maire. Si vous l'aviez décidé, nous aurions pu explorer cette route. Il est encore temps de faire le choix digne de la démocratie et de la consultation des électeurs. Nous continuons à penser que nous pourrions démissionner tous ensemble du Conseil pour nous présenter devant les électeurs et les laisser trancher la décision que nous n'arrivons pas à prendre dans l'espace fermé de ce Conseil. Cela redonnerait de la valeur à la démocratie et cela redonnerait du pouvoir au peuple. Vous avez affirmé à plusieurs reprises, monsieur le Maire, que c'est le seul jugement que vous accepteriez. Vous nous l'avez confirmé lorsque nous avons formulé cette proposition lors des deux derniers Conseils. Alors, faisons-le. Il en va, je crois, de la dignité de cette assemblée et de chacun d'entre nous. Pour éviter une réponse en effet de manches du style « Tirez les premiers, messieurs les Anglais », nous précisons que notre proposition ne vaut que dans le cadre d'une démission collective permettant une nouvelle élection. Sinon, chacun continuera de siéger, représentant de fait une part de la population de la ville avec toutes les nuances qu'on lui connaît dans son appréciation de la société comme de la crise que nous traversons.

La troisième et dernière chose que nous ferons est de quitter la salle. Pour que le Conseil se tienne, il faut qu'une majorité des conseillers soient physiquement assis autour de la table. À l'heure du choix et puisque vous affirmez avoir retrouvé une majorité, il serait logique qu'au moins 18 conseillers municipaux puissent siéger pour participer au vote. Le mode de scrutin du Conseil est aussi constitué de pouvoirs laissés par des conseillers municipaux absents. Au moment d'un choix aussi crucial pour notre Ville et puisque chacun des au moins 18 conseillers s'apprête à trancher après des tractations de couloir, de notre point de vue, une question doit être posée à la population dans son entier, que tous les élus soient présents pour assumer ce choix. Nous invitons tous les élus, à titre collectif ou individuel, qui refusent que ce vote se fasse dans des conditions autres, à quitter la salle à leur tour. Vous ne manquerez pas, bien sûr, de nous convoquer sous trois jours pour tenir un Conseil sans quorum. Je vous remercie, mesdames et messieurs, monsieur le Maire, pour votre attention.

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

**Estéban PIARD (non inscrit)**

Demain, nous nous réveillerons dans une ville de droite, chers collègues. Cela n'est pas arrivé depuis vingt-trois ans au Kremlin-Bicêtre. Nous le devons à Jean-Marc Nicolle qui a pourtant contribué à la victoire de la gauche dans notre ville en 1995, mais qui a décidé de délaïsser notre projet politique pour se lancer dans une entreprise individuelle, ayant pour seule devise « J'y suis, j'y reste », plutôt que de démissionner. En 2014, nous étions côte à côte pour présenter aux Kremlinois un projet politique solide et ambitieux qui faisait de la solidarité son pivot, avec un objectif : Le Kremlin-Bicêtre réuni. Demain, après que dix élus ont décidé de rendre leur délégation, des oppositions politiques de toujours se trouveront réunies autour du Maire. La liste qui nous est proposée est éloquente. Elle est soutenue par trois anciens présidents de groupe d'opposition, quatre élus de droite dont la tête de liste UMP au second tour de 2014, la même tête de liste qui expliquait à la veille du scrutin que les Kremlinois étaient écrasés par des impôts votés par des gauchistes. Au bowling, on parlerait de strike — un strike à droite. Jacques Dutronc, en 1968, fredonnait un air prophétique pour notre situation locale, *L'Opportuniste*. Je vous en donne quelques paroles : « Il y en a qui contestent, qui revendiquent et qui protestent, moi, je ne fais qu'un seul geste, je retourne ma veste, je retourne ma veste (bis), toujours du bon côté. » Monsieur le Maire, ce retournement de veste — ce remplacement d'adjoints — est le triste témoin du cercle infernal dans lequel votre obstination vous enferme. Vous comme moi, nous savons que cela ne pourra pas durer.

Je veux m'adresser particulièrement aux élus qui ont contribué au rassemblement de la gauche en 2014. Chers camarades, pour ma part, je suis un jeune élu — vous me l'avez suffisamment rappelé —, mais certains d'entre vous étaient là dès 1995. Certains sont engagés à gauche depuis bientôt quarante ans. La délibération qui nous est présentée ce soir ne concerne en rien l'intérêt général. Elle ne concerne en rien les affaires municipales. Elle dit une seule chose : l'ambition individuelle et l'orgueil gangrènent notre Conseil municipal. Nous avons été élus pour mettre en œuvre des idées et un programme, non pas pour manipuler des individus. En juin, les élus de la coordination des

partis de gauche étaient les félons car ils ne votaient pas des délibérations qui découlaient d'un budget qu'ils avaient adopté en décembre dernier. Quelle ironie, chers collègues... Quelle ironie, chers camarades... Quelle ironie du sort... Demain, et dès ce soir, vous votez avec des élus qui ont voté contre ce budget 2018 et qui, dès lors qu'ils seront devenus adjoints, devront le mettre en œuvre. « Toujours du bon côté », disait Dutronc.

À vouloir faire de la politique en dehors des clivages et des partis, on se retrouve à chavirer à droite. Les Kremlinois méritent mieux que ces zigzags politiques au gré des voix et des événements. Non seulement ils exigent de la probité, mais aussi de la constance. Les élus du Mouvement républicain et citoyen refusent, pour leur part, d'assister plus longtemps à cette liquidation totale de la gauche. « Tout doit disparaître », telle est votre nouvelle ligne. Nous quitterons donc aussi cette séance en espérant que chacun profitera de ces quelques jours de délais pour méditer ardemment sur le fait que l'on ne rompt pas sans conséquence avec dix, vingt, trente, voire quarante ans d'engagement politique, encore moins pour des écharpes.

### **Vincent ROUSSEAU (Groupe Citoyens !)**

Monsieur le Maire, chers collègues, chers concitoyens, ainsi donc l'été est passé, mais pas la crise municipale. Au contraire, celle-ci s'accroît et, avec la volonté de M. le Maire, de faire entrer des élus d'opposition dans l'exécutif, se pose la question : qu'est-ce que la majorité en septembre 2018 ? S'il est besoin de le rappeler, en 2014, au deuxième tour des élections municipales, deux projets ont été proposés aux Kremlinois : un projet de ville porté par la liste Le Kremlin-Bicêtre Réuni et un projet par la liste Un Nouveau Souffle pour le Kremlin-Bicêtre. Le premier a remporté la majorité des suffrages. Le projet de ville, c'est un contrat moral et politique avec les citoyens.

Comment des élus qui ont combattu un programme peuvent-ils sérieusement prétendre désormais travailler pour sa mise en œuvre ? Et de quel genre de majorité s'agit-il lorsqu'elle se recompose avec des individus élus précisément sur le contrat politique d'un projet opposé à celui choisi par les citoyens, philosophiquement et formellement ? Nous ne pouvons pas croire que l'entrée d'élus d'opposition dans l'exécutif n'aura aucun impact sur l'action municipale, à moins que ces élus se renient. Qui renonce donc à quoi ? Est-ce monsieur le Maire qui renonce au respect du contrat passé avec les citoyens ? Est-ce les nouveaux entrants qui renient leurs convictions pour un poste d'adjoint ? De tels renoncements et incohérences donnent une piètre image de l'engagement politique et ne peuvent qu'alimenter la défiance des citoyens à l'égard des élus.

Ce nouveau paysage politique, inédit au Kremlin-Bicêtre, crée une situation absurde. Des élus de droite entrent dans la majorité et des élus de gauche semblent se trouver, de fait, dans l'opposition alors même qu'ils défendent le programme choisi par les électeurs en 2014. Nous craignons que le critère d'appartenance à la majorité ou à l'opposition municipale ne soit plus l'adhésion au programme validé par une majorité de Kremlinois, mais l'adhésion au choix du Maire de conserver sa fonction. Si tel est le cas, c'est que vous avez, monsieur le Maire, réduit l'appartenance à la majorité au soutien à votre personne. « Il n'y a guère d'homme assez habile pour connaître tout le mal qu'il fait », écrivait La Rochefoucauld. Vous avez eu beaucoup d'habileté à recomposer une majorité, monsieur le Maire. Mais c'est au prix de la trahison des électeurs. Le Groupe Citoyens !, fidèle à ses engagements pris devant les Kremlinois en 2014, ne se considère aujourd'hui ni dans la majorité ni dans l'opposition. Nous réaffirmons notre engagement et veillerons à la mise en œuvre du projet de ville au travers des délibérations de cette assemblée. Je vous remercie de votre attention.

### **Sarah BENBELKACEM (Groupe Citoyens !)**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la mise en examen de Jean-Marc Nicolle a créé une crise sans précédent au sein de la municipalité que seul son retrait aurait pu résoudre. Le sens des responsabilités et la lucidité qu'exige sa fonction de maire auraient dû l'y conduire. À cette sortie de crise par le haut, M. le Maire a préféré la trahison : la trahison des électeurs, la trahison des valeurs de gauche qu'il défendait ardemment depuis des années. Cela ne fait que confirmer, s'il en était encore besoin, mon choix de démissionner de mon poste d'adjointe. Offrir à l'opposition des postes d'adjoint et des délégations n'est pas un signe d'ouverture. C'est un reniement. Monsieur le Maire, chers collègues, comment collaborer avec des élus qui veulent diminuer le nombre de logements sociaux au Kremlin-Bicêtre, ignorant ainsi la réalité de centaines de familles mal logées ?

J'invite mes anciens camarades, ceux avec qui j'ai fait campagne en 2014 pour défendre un programme de gauche — une vision, une philosophie auxquelles s'est toujours opposée la droite —, à mesurer ce qui était en train de se jouer. Ne laissez pas la Mairie du Kremlin-Bicêtre glisser insidieusement à droite. Le maintien de Jean-Marc Nicolle à son poste de Maire ne mérite pas tous les sacrifices. La fin ne justifie pas les moyens. D'ailleurs, depuis l'annonce de ma

démission, on m'a rapporté que certains de mes anciens camarades formulaient à mon endroit des critiques sur la valeur de mon travail. Au regard de la gravité de la crise que nous traversons, j'invite chacun à un peu de retenue. Ne consacrez pas votre énergie à des attaques personnelles, indignes de nos rôles d'élus. Merci.

**Geneviève ÉTIENNE-EL MALKI (Groupe des Élus Socialistes du Kremlin-Bicêtre)**

Monsieur le Maire, chers collègues, nous y voilà, le Maire nous avait demandé de réfléchir pendant l'été et nous avons réfléchi. Le résultat de ces cogitations estivales n'est pas tant pour nous surprendre. Chacun a suivi le chemin de sa réflexion, de ses intérêts et, je veux croire aussi, de sa conscience. Certains ont cru bon de rejoindre les rangs d'une majorité qu'ils n'ont eu de cesse d'attaquer et de critiquer pendant quatre ans. Cela a été largement dit. Certains d'entre eux sont des opposants de très longue date. On peut le déplorer, on peut s'en amuser. Ma foi, cela a quand même une dimension très burlesque. Le Groupe Socialiste, dont je demeure la présidente, préfère ne pas s'inscrire dans cette démarche, dictée par les circonstances et par l'urgence. Paule Mathonnat et moi-même avons donc rendu nos délégations, malgré le grand attachement qui était le nôtre à notre engagement auprès des citoyens. Mais, là aussi, les circonstances, pour nous, l'exigeaient.

Nous préférons donc rejoindre les rangs de l'opposition de gauche pour rappeler encore une fois que c'est avec la gauche que nous avons été élues. C'est avec la gauche que nous restons ce soir. Et c'est avec la gauche que nous imaginerons l'avenir pour cette Ville, car la vie ne s'arrête pas ce soir, ni demain, malgré cette période difficile que nous traversons tous. Pour ce soir, tout est dit et nous quitterons également ce Conseil municipal.

**Colette KHABBAZ (Groupe Divers Droite Opposition Municipale au Kremlin-Bicêtre)**

Monsieur le Maire, chers collègues, mesdames, messieurs, nous sommes réunis ce soir pour un Conseil extraordinaire. Il nous est demandé de voter pour élire la nouvelle majorité que souhaite constituer M. le Maire. C'est une majorité nouvelle composée d'anciens élus de gauche, de droite et du centre, dont certains, il y a encore quelques mois, appelaient avec véhémence à votre démission. Auraient-ils été frappés par la grâce de l'intérêt général des Kremlinois eux aussi, ce concept supérieur que l'on nous oppose depuis des mois mais que l'on ne définit nullement ? Que serait cet intérêt général des Kremlinois ? Nous ne constatons ce soir qu'une somme d'intérêts privés qui s'additionnent pour former une majorité népotique. C'est un argument fallacieux qui ne trompe pas la vraie nature de ce rassemblement, guidé par l'appât du gain et du pouvoir. Ce comportement prend tout son sens à la lumière des mots de Machiavel qui disait : « Presque tous les hommes frappés par l'attrait d'une vaine gloire se laissent séduire volontairement ou par ignorance à l'éclat trompeur de ce qui mérite le mépris plutôt que la louange. » C'est un écran de fumée en réalité pour justifier l'absence de courage politique, de sens de l'engagement, de la parole donnée, de respect des citoyens kremlinois à qui nous devons tous notre place au sein de cette assemblée. Il ne faudra pas l'oublier.

Nous assistons ce soir à un véritable déni de démocratie en bande organisée car, oui, il nous semble bien que la démocratie, c'est le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple. Ma mémoire me fait, elle, peut-être défaut, mais les élections de 2014 ont vu s'opposer deux projets diamétralement différents : un projet d'union des gauches mené par une liste portée par Jean-Luc Laurent, un projet d'union des droites et du centre mené par une liste portée par Arnaud Weber-Guillouet. Les citoyens kremlinois, par leur vote, ont tranché pour la mise en œuvre du projet de Jean-Luc Laurent. Le peuple kremlinois, en toute démocratie, a choisi des élus pour la mise en œuvre de ce projet de gauche (3 914 Kremlinois au total) et pour former une opposition constructive (3 158 Kremlinois).

Monsieur Jean-Marc Nicolle, c'est une ancienne majorité de gauche qui vous a confié les clés de la Mairie le 16 janvier 2016 à la suite de la démission de Jean-Luc Laurent afin de continuer la mise en œuvre du projet de 2014. Aujourd'hui, que doit-on comprendre de votre proposition de nouvelle majorité de papier ?

Vous avez changé de ligne politique ? Prenons un exemple. Vous nous proposez désormais que le sujet de la petite enfance soit traité par une élue ayant une vision soi-disant gaulliste alors que, précédemment, il était mené par une élue communiste. Que la thématique de la jeunesse soit attribuée à un élu qui n'ait eu de cesse de s'opposer à votre vision de l'éducation sur la ville, avouez que nous pouvons nous interroger sur ces écarts idéologiques. Comment pouvez-vous continuer un projet de ville avec une majorité composée d'élus qui, hier, s'y opposaient avec véhémence ? Je me permets de rappeler à vos transfuges la parabole d'Ésaü et Jacob dans la Bible : faut-il perdre son âme pour un plat de lentilles ?

Que doit-on réellement comprendre ? Doit-on comprendre que vous auriez changé de projet de ville ? Mais, à ce moment, je vous demande quand les citoyens du Kremlin-Bicêtre ont voté pour cette nouvelle ligne.

Quand les citoyens kremlinois ont-ils approuvé un changement dans le projet qu'ils avaient choisi en 2014 ? Quand les citoyens kremlinois que vous représentez ont-ils décidé ? C'est le sens de l'engagement politique et de la démocratie par le vote. On représente les citoyens, on devient leur porte-parole, leur avocat, leur défenseur. Notre légitimité, ce sont eux qui nous la donnent. Notre action doit être guidée toujours par eux. Aujourd'hui, je suis consternée de voir à quel point le principe fondamental de ce qu'est une démocratie est bafoué, à quel point les 7 418 électrices et électeurs qui ont voté au total en 2014 sont trompés. Oui, car, une fois encore — vous le prouvez ce soir, contrairement à ce que vous voudriez nous faire croire —, vous ne défendez nullement l'intérêt des Kremlinois. Vous consolidez simplement votre pouvoir personnel. Il est impensable que nous participions à ce dévoiement du vote des citoyens. Nous vous laissons donc réaliser seuls le destin de cette assemblée de l'entre-soi et nous quittons cette salle.

**Jean-François BANBUCK, Maire adjoint chargé des questions relatives aux affaires générales, à l'aménagement et à l'urbanisme (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, PRG et Apparentés)**

Enfin, ce Conseil municipal est en passe de retrouver une majorité qui, demain... - Madame Bassez, je n'ai interrompu personne. Ayez la courtoisie de m'écouter, s'il vous plaît. - Demain, peut-être après-demain, nous pourrons enfin faire avancer les projets attendus par les Kremlinois, depuis trop longtemps encalminés étant donné les manœuvres que nous avons subies. À cet égard, je voudrais saluer les élus courageux qui, conscients des enjeux locaux, nous rejoignent dans cette exaltante mission. Oui, il aura fallu beaucoup de courage pour briser le carcan dans lequel des élus minoritaires, que je n'hésite pas à qualifier d'aventuriers, ont voulu, pendant cinq trop longs mois, pendre en otage le Conseil municipal et les Kremlinois.

Rien n'a été épargné ni au Maire, ni à son équipe, ni aux Kremlinois. C'est un véritable complot qui a été ourdi avec les moyens les plus vils. Tout d'abord, le déni de droit. La présomption d'innocence a été refusée à Jean-Marc Nicolle. Campagne de dénigrement, de diffamation, procès d'intention. Nous l'avons vu encore ce soir par une prétendue tombée à droite. Le tout avec le relais d'une presse trop souvent complaisante, pour ne pas dire partielle, avide de sensationnel. Nous l'avons encore vu cette semaine. Harcèlement téléphonique d'élus, de militants et de sympathisants et même des menaces contre des agents municipaux. - Oui, monsieur Piard ! -

**Sarah BENBELKACEM (Groupe Citoyens !)**

Des menaces contre les élus démissionnaires, monsieur le Premier Adjoint.

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Madame Benbelkacem, vous n'avez pas la parole. Vous attendez tout simplement que je vous donne la parole. S'il vous plaît, vous coupez votre micro. Merci.

**Jean-François BANBUCK, Maire adjoint chargé des questions relatives aux affaires générales, à l'aménagement et à l'urbanisme (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, PRG et Apparentés)**

Sabotage de l'institution municipale par un vote systématiquement négatif de projets pourtant antérieurement approuvés. À l'image de Marx parlant de Louis-Napoléon Bonaparte, plutôt que de sabotage, je parlerai de profanation. Ces élus prétendaient appeler au dialogue pendant cette période pour trouver une solution, mais à la condition qu'il soit cédé à leurs exigences.

Cette crise — le mot a été employé —, c'est vous qui l'avez créée, et non la mise en examen de Jean-Marc Nicolle. Vous avez appelé le maire, au dernier Conseil avant les vacances, à trouver les moyens de résoudre cette crise. Mais dans quel but cette crise a-t-elle été fomentée ? Il y avait un but affiché : une sorte d'opération mains propres, faire régner l'éthique et la morale face à la mise en examen de Jean-Marc Nicolle. Comme si lui, comme d'autres élus de vos partis, n'avait pas droit à cette présomption qui, que ce soit à Paris ou en province, a été accordée à bien d'autres. Puisqu'il s'agit d'éthique, je ne peux pas laisser passer des propos que j'ai entendus. Tout d'abord, je déplore qu'en effet, parmi ceux qui se sont exprimés et d'autres, on ait assisté depuis toutes ces années à des adjoints titulaires ou des conseillers municipaux délégués, titulaires de délégation et d'indemnités, assez souvent absents, dont l'assiduité était intermittente. Certains pratiquaient le mélange des genres, n'hésitant pas à distribuer des cartes professionnelles au cours de rendez-vous avec des usagers.

Enfin, je termine par le clou. Il y a quelques minutes, Mme El Malki prétend avoir démissionné pour ne pas être complice de l'attitude du Maire. Madame El Malki, je vous regarde dans les yeux. Pendant toute la semaine dernière, vous avez tenté de rester présente dans la majorité à une condition, obtenir le poste de 1<sup>er</sup> adjoint, et à une deuxième condition...



*Manifestations du public.*

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

S'il vous plaît, s'il vous plaît...

**Jean-François BANBUCK, Maire adjoint chargé des questions relatives aux affaires générales, à l'aménagement et à l'urbanisme (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, PRG et Apparentés)**

J'appelle le public, s'il vous plaît. Il y avait une deuxième condition : que Mme Mathonnat, conseillère municipale déléguée, antérieurement adjointe, puisse redevenir adjointe. C'étaient vos exigences. Ces exigences n'ont pas été satisfaites. C'est à la suite de ce refus que vous avez claqué la porte. Ce n'est pas au nom de votre éthique, madame El Malki, c'est au nom de prébendes que vous n'avez pas réussi à obtenir. Voilà la réalité de cet attelage qui prétend donner des leçons de morale. Car le but réel, évidemment, n'est pas l'éthique. Le but réel est de faire revenir aux affaires l'ancien maire, député sévèrement battu, qui a besoin d'une manière quasi malade de retrouver des responsabilités électives, à tel point qu'il s'en ouvre à tout le monde. La rumeur en traverse toute l'Île-de-France, de Sevran à Issy-les-Moulineaux, qu'il s'agisse de propos d'élus ou d'administratifs. C'est dire si l'objectif est bien réel et si on avançait à visage masqué.

Pourquoi cet acharnement ? Les choses sont simples. Je l'ai déjà dit. Notre départ du MRC fin janvier, pour des désaccords politiques — que les journées récentes de Marseille n'ont fait que renforcer —, n'a pas plu. Nous sommes devenus des traîtres au sein de notre propre ancienne organisation. Nos partenaires nous considéraient comme infréquentables. Nous sommes devenus quasiment des parias. Les élus de la majorité municipale issus des élections de 2014 qui sont restés fidèles à Jean-Marc Nicolle ne sont les sujets de personne. Et c'est en hommes et femmes libres que nous avons pris nos responsabilités. L'autoproclamée coordination des partis a donc cherché désespérément pendant ces quelques semaines à reprendre la main pour se maintenir, pour préparer 2020, par les combinaisons habituelles qui rythment la vie politique depuis trop d'années.

Les principes sur lesquels nous sommes engagés sont simples. L'institution communale n'est pas au service des partis, mais au service de la population. En nous engageant, les uns et les autres, élus de 2014 d'un bord ou de l'autre, nous avons, chevillée au corps, cette conviction : agir au service des Kremlinois. Nous n'avons que cette ambition. Concernant les critiques portées à l'endroit de notre équipe par le changement de position de quatre élus, cela ne gênait personne dans cette minorité de gauche de voter avec la droite, lors de précédents conseils municipaux, pour faire une majorité de blocage. J'ajoute que, lors du dernier mandat, le cas s'est déjà présenté. Une élue de la liste Modem est devenue socialiste. Cela ne gênait pas le PS et cela ne gênait pas le Maire de l'époque. La République est au-dessus des partis. Chevènement l'avait bien compris en 2002. Il avait théorisé à l'époque les « républicains de l'autre rive ». Je ne fais pas de procès d'intention à ces élus qui nous rejoignent aujourd'hui.

Force est de constater que la minorité de gauche a échoué. Elle a tenté de conserver cette ville comme si elle lui appartenait. Ces partis moribonds ont échoué dans leur méprisable tentative. Ils ont échoué à convaincre les Kremlinois de la justesse de leurs basses manœuvres. Je pense que c'est à vous qu'il appartient désormais de montrer qu'il vous reste un peu de sens des responsabilités.

Jean-Marc Nicolle, en effet, a trouvé les possibilités de poursuivre la mise en œuvre du programme municipal de 2014, lequel a été complété et enrichi par une démarche qui a duré plus d'une année : les Ateliers d'ADN-La Fabrique. Après une participation très large de toutes les couches de la population, et sans exclusive, en est sorti le projet « KB 2030 » qui fixe un cap dans lequel tout le monde se retrouve aujourd'hui. Voilà la situation telle qu'elle se présente. Voici nos convictions, voici notre capacité d'agir. Rien ne pourra nous empêcher de mettre notre projet en œuvre au service des Kremlinois.

*Manifestations du public.*

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Non, il n'y a pas d'applaudissements, s'il vous plaît.

**Bernard AUBAGUE (Groupe MODEM et Centristes)**

Mesdames, messieurs, nous allons sans doute assister ce soir à un Conseil municipal historique pour notre Ville. Un de plus. Certains élus vont certainement voter pour la liste d'adjoints proposée par le Maire : certains élus sur lesquels va

s'inscrire durablement sur leur front le mot « traître ». Car il s'agit bien d'une trahison que risquent de faire certains dans cette assemblée ce soir. Comment imaginer que celles et ceux élus sur la liste à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir vont se renier au point de rallier sans vergogne la majorité qu'appelle de ses vœux celui qui est encore Maire de notre Ville ? Comment des élus qui se sont battus à nos côtés en 2014, s'opposant à la gauche plurielle, vont joindre leurs voix à une partie de la gauche ? Ils se trahissent eux-mêmes mais surtout — et c'est pire — ils vont trahir nos électeurs, leurs électeurs, les Kremlinois qui ne les ont pas élus pour cela. Car, depuis 2014, ces élus se sont clairement affichés dans l'opposition et ce, particulièrement au moment du vote du budget, élément fondateur de la politique d'une ville, ou bien encore dans les tribunes de la revue municipale. Je vous regarde tous les quatre. Quel crédit donner à la parole politique après de tels reniements, de telles volte-face ?

Regardez, Monsieur le Maire, le chaos dont vous êtes à l'origine par le biais de votre mise en examen. Quel triste spectacle vous donnez à nos concitoyens et à l'histoire de notre commune en allant chercher une majorité dans un endroit où elle ne se trouve pas. Vous êtes vraiment prêt à tout. Que leur avez-vous promis ou donné ? Quels noirs desseins ont-ils échafaudés pour leur survie politique ? Tout cela est indigne, atterrant, attristant. Je vais quitter cette assemblée où je siége depuis dix-sept ans. Et si d'autres quittent aussi la salle et que le quorum n'est plus atteint, cela laissera quelques jours encore à certains pour réfléchir aux conséquences de leur vote.

**Jean-François BANBUCK, Maire adjoint chargé des questions relatives aux affaires générales, à l'aménagement et à l'urbanisme (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, PRG et Apparentés)**

Belle marque de respect pour vos collègues, mesdames et messieurs...

**Cécile BOUCHER (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, PRG et Apparentés)**

Mesdames, messieurs, chers collègues, monsieur le Maire — je dis « chers collègues » en regardant une rangée de sièges vides, ce qui est assez déconcertant —, je n'entrerai pas ici dans un historique fastidieux de ces derniers mois. Je voudrais juste réagir à quelques mots que j'ai glanés çà et là dans les interventions de personnes qui ne sont plus là pour m'écouter.

La première chose était à propos de la composition de la majorité. Nadia Mersali appelait à s'interroger. Estéban Piard accusait de composer une majorité de droite. Je me dis : pourquoi s'interroger ? Rien n'a changé car une chose m'anime — ceux qui partagent ce sentiment sont les bienvenus à la barre —, c'est l'aboutissement et la réussite du projet de ville initié avec le programme municipal en 2014 et amendé lors de la concertation de 2016. En cela, je n'ai pas changé. Mes collègues sont toujours sur la même ligne. Je ne vois pas en quoi les mots de « traître » ou de quoi que ce soit sont pertinents.

Deuxième chose. « Les oppositions de toujours sont réunies ». C'est Estéban Piard qui a eu ces mots. Ils sont finalement justes. Je vais dans ce sens et j'en suis fière, car c'est dans un objectif noble sur lequel je reviendrai et non dans l'objectif contestable — si ce mot suffit — de demander la démission d'un homme qui se bat pour sa Ville depuis de nombreuses années.

J'ai entendu également que « Des élus de gauche sont dans l'opposition et défendent le programme choisi par les Kremlinois en 2014 ». Mais en quoi le défendent-ils avec des votes contre et des abstentions au moment de sa mise en application ? J'aurais vraiment aimé que les personnes qui prononcent ces mots soient là maintenant. Je le leur répéterai dès que je les croiserai. Comme je l'ai entendu tout à l'heure, nous avons été élus sur un programme. C'est pour mener à bien ce programme de gauche, choisi par les Kremlinois en 2014, que je serai heureuse de travailler avec ceux qui ont choisi d'avancer dans ce sens. Merci.

**Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

**Pascal REISSER (Groupe Le Kremlin-Bicêtre en Avant, PRG et Apparentés)**

Merci, monsieur le Maire. Mesdames, messieurs, chers collègues, chers Kremlinois, je veux avant toute chose remercier le public nombreux à ce Conseil municipal qui s'ouvre aujourd'hui avec un ordre du jour particulier. Vous connaissez mes convictions et mon engagement auxquels j'attache de l'importance pour mener à bien le projet de cette majorité durant les prochains mois de cette mandature qui, comme vous avez pu le constater, a traversé une période difficile ces derniers mois. C'est avec motivation que je vais essayer de remplir mes fonctions de maire adjoint,

chargé d'une délégation des espaces verts, transports et voirie qui s'inscrit dans le projet « Horizon 2030 ». Si j'ai pris la responsabilité de rejoindre ce nouveau mouvement politique local qui vient d'être créé, c'est qu'il correspond parfaitement à mes attentes.

Le Kremlin-Bicêtre de demain se construit avec les Kremlinois. Lancée depuis octobre 2016 par Jean-Marc Nicolle avec l'ADN-KB La Fabrique, cette démarche de concertation invite les habitants à participer à la fabrication du Kremlin-Bicêtre de l'« Horizon 2030 ». Depuis, la concertation s'est enrichie avec le lancement du budget participatif en 2017 et le Ruban vert auxquels sont associés les Kremlinois au cours de réunions publiques. Je sais, ô combien, que cette responsabilité revêt un caractère essentiel du vivre-ensemble et du bien-être des Kremlinois. Ce projet réunit celles et ceux qui souhaitent s'engager pour Le Kremlin-Bicêtre et s'inscrit en rupture avec les logiques partisanes des appareils politiques nationaux. Faire participer les citoyens à la politique locale, permettre un débat ouvert à la diversité et au pluralisme des idées de chacun, c'est l'objectif que nous nous fixons. Pour conclure, je remercie celles et ceux qui m'ont accueilli dans cette nouvelle majorité, malgré nos parcours différents. Je vous remercie.

### **Jean-Marc NICOLLE, Maire**

Je vous remercie. Il n'y a plus d'autres interventions. C'est sans surprise que nous n'avons pas le quorum pour procéder à l'élection. En l'absence de quorum, nous reconvoquerons naturellement un nouveau Conseil. Nous y sommes habitués depuis maintenant de nombreuses semaines, depuis quelques mois. Il y a un refus de la démocratie locale, consistant tout simplement à faire obstruction, par un certain nombre d'élus qui, en revanche, gardent quand même leur mandat. À la limite, ils auraient pu aller jusqu'au bout de leur démarche. C'est donc un refus de la démocratie locale. Vous pouvez même constater que c'est le refus du débat. En effet, quasi systématiquement — à un Conseil sur deux, me semble-t-il, depuis mai dernier —, ils viennent, font leur déclaration et sortent, sans même avoir le respect d'écouter l'ensemble de leurs collègues. En démocratie, on peut très bien ne pas être d'accord mais, au moins, on s'écoute. Or, en l'occurrence, cette assemblée est prise comme une belle tribune pour faire une déclaration et sortir de la salle. C'est tout simplement le refus, par un certain nombre d'élus, de sortir de la crise qu'ils ont créée eux-mêmes et de laquelle ils se sont délectés, depuis des semaines, au détriment de notre Ville et des Kremlinois. Ils ne veulent pas sortir de cette crise parce qu'ils se sont arrogé un rôle que ne leur ont pas confié les Kremlinois : un rôle de procureur ou de juge. Ce n'est pas le rôle de cette assemblée du Conseil municipal. Je continuerai effectivement à le dire.

En juin, le membre éminent d'un groupe m'avait particulièrement demandé de chercher les chemins d'une sortie de crise qui pouvaient peut-être passer par des élections. Eux-mêmes continuaient à discuter — à l'époque, cela ne semblait pas une difficulté — et évoquaient la possibilité de continuer à discuter avec les groupes de droite pour poursuivre indéfiniment cette obstruction de notre travail municipal.

Chers amis, ce n'est pas grave. En effet, depuis cette obstruction, avec l'ensemble de l'équipe qui a décidé de poursuivre, je n'ai eu de cesse que de faire avancer notre Ville et de trouver les portes de sortie de cette crise qu'ils ont créée. Trois jours de plus, ce n'est rien. Il faut un tout petit peu de patience. Cela ne nous empêchera pas de continuer à travailler. Je vous invite naturellement mardi 18 septembre à 20 heures 30. Le Conseil pourra alors délibérer parce que le Code général des collectivités a l'avantage de faire en sorte que les collectivités ne puissent pas être bloquées comme elles peuvent l'être par un certain nombre d'individus. La logique est que vous retrouverez les mêmes élus qui sont là. Je ne sais pas ce qui se passera. Nous ne sommes jamais au bout de nos surprises, je dois le reconnaître. Je vous invite en tout cas à venir nombreux mardi 18 septembre à 20 heures 30 au Conseil municipal. Vous verrez l'élection d'une équipe municipale qui est résolue à servir les Kremlinois et le projet « Horizon 2030 » élaboré dans le cadre de La Fabrique et que j'ai initié le 4 octobre 2016. Vous verrez qu'il n'y a aucun reniement sur les valeurs pour faire avancer et réussir notre Ville. Rendez-vous mardi prochain. Bonne soirée.

*Jean-Marc NICOLLE, Maire, lève la séance à 21 heures 41.*